



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES

À VOS CÔTÉS  DEPUIS 50 ANS

**COMMUNIQUÉ**

**GOUVERNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 8 septembre 2022

## Table des matières

<b><u>DES SERVICES DE LUTTE CONTRE LES EXTRÉMISMES ET LE RADICALISME PLUS EFFICACES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES .....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>LE MINISTRE DAERDEN OCTROIE PRÈS DE 478 000 EUROS POUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME.....</u></b>	<b><u>6</u></b>
<b><u>CONTACTS PRESSE.....</u></b>	<b><u>7</u></b>

## Des services de lutte contre les extrémismes et le radicalisme plus efficaces en Fédération Wallonie-Bruxelles

A l'initiative du Ministre Président Pierre-Yves Jeholet, de la Ministre en charge des Maisons de Justice Valérie Glatigny et du Ministre de la Fonction Publique Frédéric Daerden, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté une note qui vise à réorganiser ses services de lutte contre les extrémismes et le radicalisme violent. Objectif : tirer les enseignements du passé pour gagner en efficacité. La réforme devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Le Ministre-Président, Pierre-Yves Jeholet:** *« En 2016, notre pays était frappé en plein cœur par des attentats terroristes sans précédent qui avaient amené la Fédération Wallonie-Bruxelles à développer des outils pour lutter contre toutes les formes de radicalisme. Six ans plus tard, il nous semblait important d'en faire l'évaluation et de mener les réformes nécessaires afin, d'une part, de développer, de manière plus efficiente, l'aide à apporter aux personnes et aux services et, d'autre part, de contribuer à la sécurité des citoyens, dans la limite de nos compétences. »*

**La Ministre en charge des Maisons de Justice, Valérie Glatigny:** *« Si la menace terroriste est moins prégnante aujourd'hui, nous ne devons pas baisser notre garde face à l'émergence de nouveaux phénomènes de radicalisation. Je pense notamment à la montée en puissance de certaines mouvances au sein de l'extrême-gauche et de l'extrême-droite ainsi qu'au complotisme qui fait des ravages sur les réseaux sociaux. L'objectif de la réforme que nous portons est à la fois de tirer les enseignements des expériences passées tout en gagnant en efficacité ».*

**Le Ministre en charge de la Fonction Publique, Frédéric Daerden:** *« Il est important de pouvoir faire évoluer le dispositif anti radicalisme mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles au lendemain des attentats de Paris et de Bruxelles et ce, en tenant compte de l'expérience acquise par nos différents services ces dernières années. Cette réforme permettra d'optimiser les liens entre les différents services de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous allons travailler en amont du phénomène de la radicalisation. Dans cet esprit, cette évolution du réseau permettra de renforcer le vivre-ensemble afin de lutter contre la polarisation de notre société. C'est notamment par ce biais que nous pourrons empêcher le basculement des individus vers les différentes formes d'extrémismes violents.*

### **1. L'architecture « anti-radicalisme » actuelle en Fédération Wallonie-Bruxelles :**

La Fédération Wallonie-Bruxelles dispose actuellement d'une ligne téléphonique dédiée aux phénomènes de radicalisation, des référents « radicalismes » ainsi que plusieurs comités spécifiques.

Deux instances gèrent en outre la prise en charge des personnes et des services confrontés à des phénomènes de radicalisation violente ont été mis sur pied :

- Le **Centre d’Aide et de Prise en charge de toute personne concernée par les Radicalismes et Extrémismes Violents** (CAPREV – qui relève de l’Administration Générale des Maisons de Justice).
  - Il offre un accompagnement personnel et individualisé à la demande de la personne en voie de radicalisation violente elle-même ou de son entourage, d’intervenants de première ligne ou suite à une décision judiciaire ;
  - Il gère aussi la ligne téléphonique d’aide et de soutien (0800/111.72).

Le nombre de dossiers ouverts par le CAPREV est resté relativement stable depuis 2019 (84 en 2017 ; 60 en 2018 ; 31 en 2019 ; 24 en 2020 et 31 en 2021).

- Le **Centre de Ressources et d’Appui** (CREA), quant à lui :
  - reçoit les demandes de soutien et les besoins exprimés par les services de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
  - formule des propositions normatives ;
  - crée des outils pédagogiques et des formations ;
  - développe une capacité de recherche et d’expertise en rassemblant des documentations, recherches, analyses sur le phénomène du radicalisme violent ;
  - établit une veille par rapport aux pratiques en cours dans les autres pays.

En 2019, le Centre d’Etudes Sociologiques de l’Université Saint-Louis à Bruxelles a remis un rapport d’évaluation à la demande du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le CAPREV a également réalisé un bilan et une analyse méthodologique de sa pratique entre 2017 et 2021. Ces rapports ont mis en exergue la nécessité de repositionner les publics des deux instances

## 2. Une nouvelle organisation pour gagner en efficacité :

La réforme prévoit à la fois :

- De **faire remonter au niveau du secrétariat général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles tous les aspects transversaux** (ex : appui aux professionnels et recherche et développement) afin qu’une aide soit apportée à tous les agents de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui en feraient la demande (ex : enseignant ou moniteur sportif confronté à un cas de radicalisation) ;
- **D’accentuer le caractère spécialisé du CAPREV, en axant son action principalement sur l’accompagnement individualisé des majeurs et des mineurs**, notamment s’ils font l’objet d’un suivi judiciaire (ex : intervention en prison auprès des détenus radicalisés) ;
- De **fusionner deux instances actives dans la promotion de la citoyenneté et de l’interculturalité avec le Centre de Ressources et d’Appui** au sein d’un nouveau service unique : la **Cellule « Mémoire – Extrémismes – Radicalismes »**.
- **Un Haut-Conseil anti-radicalisme** : cet organe, fruit de la fusion des comités stratégiques et de concertation et du groupe d’experts existant en matière de lutte contre le radicalisme, sera placé sous la responsabilité du Ministre-Président. Le/la Ministre en charge des Maisons de Justice et de l’Aide à la jeunesse sera également membre de cette instance.

Il se réunira :

- **suite à un événement lié aux radicalismes ou aux extrémismes violents ayant lieu en Fédération Wallonie-Bruxelles ou qui y est lié (un attentat, par exemple)** pour faire le point sur la situation de crise, centraliser l'ensemble des informations disponibles au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour toute suite utile, identifier les besoins, s'assurer que les services compétents sont prêts à intervenir notamment auprès des victimes et réaliser toute autre action utile dans la situation de crise ;
- à la demande soit du Ministre-Président, du (des) Ministre(s) ayant l'Aide à la jeunesse et les Maisons de justice dans ses (leurs) attributions, du Secrétaire général et des Administrateurs généraux du Ministère ou du référent radicalismes du Ministère et à tout le moins une fois par an pour s'assurer de la capacité d'intervention des services compétents et aussi **favoriser un échange d'informations entre ses membres**. A cet effet, il entretiendra des contacts constants avec l'Organe de Coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) ainsi qu'avec les services des autres entités fédérées.

---

#### Contact presse

**Samy Sidis, Porte-parole de Valérie GLATIGNY**  
[samy.sidis@gov.cfwb.be](mailto:samy.sidis@gov.cfwb.be) / +32 474 79 01 38

**Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET**  
[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be) / +32 473 27 14 79

**Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN**  
[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be) / +32 479 86 59 11

## **Le Ministre Daerden octroie près de 478 000 euros pour la lutte contre le racisme**

**Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a marqué son accord quant au lancement d'un appel à projets du Ministre de l'Égalité des chances, Frédéric Daerden, pour la prévention, la lutte contre le racisme, la polarisation, la promotion de l'interculturalité et de la citoyenneté, à destination des jeunes en difficulté.**

Concrètement, près de 478.000 euros seront consacrés à des projets biannuels pour des services dont la mission est l'aide aux jeunes dans leur milieu habituel de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social: les AMO (les services d'actions en milieu ouvert). De fait, les projets développés porteront sur le public cible spécifique des jeunes en décrochage social et s'inscriront dans la prévention éducative et/ou sociale.

*« Alors que les chiffres récoltés par UNIA ne cessent de croître en matière de racisme et que les discours de haine prolifèrent tant sur les réseaux sociaux que dans l'espace public, il est impératif de contrer ce fléau mais aussi d'empêcher son enracinement chez nos jeunes de tous horizons. »*, conclut le Ministre Daerden.

---

### Contact presse

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN  
[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be) / +32 479 86 59 11

## Contacts presse

**Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président**

[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)

+32 473 27 14 79

**Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président**

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-  
Bruxelles Enseignement.

[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be)

+32 479 86 59 11

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 478 98 59 96

**Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY**

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche  
scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse,  
des Sports et de la Promotion de Bruxelles

[olivier.schotte@gov.cfwb.be](mailto:olivier.schotte@gov.cfwb.be)

+32 488 48 93 83

**Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR**

Ministre de l'Éducation

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 476 54 55 75